

Rapport de mission T. Leroy

Guyane française

4 au 15 mars 2019

Calendrier de la mission

4 mars : arrivée sur Kourou

5 mars : installation Wildor Léonard (M2 juriste) et Maxime Le Roux (VSC qualité)

6 mars : déplacement à Sinnamary-Combi avec Wildor et Maxime (Michel Boccara, Bernard Perthuis, Fabien Annebique, Edouard Thinot)

7 mars : 8h : discussion avec Nathalie Cialdella (filiales dans la région d'Apatou)

8h30 : travaux sur Bagasse (Roberto Bacilieri par visio)

9h-13h : visio pour travaux Wildor/Maxime

- Michel Roux-Cuvelier et Nilda Paulo de la Riberdie (lien avec CRB Guadeloupe),
- CRB Montpellier : Najate Maghnaoui, Pierre Charmetant, R. Bacilieri
- 11h 30: visio pour organisation travail Wildor : Alexandrine Rey, Thibault Sureau, P. Charmetant

8 mars : Cayenne

- CTG Mme Jacques-Philippe avec M. Boccara et W. Léonard
- Rencontre avec Frédéric Blanchard (CTG)

11 mars matin : 9h-12 h : visio pour travaux Maxime/ Qualité Guadeloupe (M. Roux Cuvelier, N. Paulo de la Reberdiere),

11- 13 mars matin : Apatou (projet BREEDCAFS)

13 mars après midi : bilan du démarrage des travaux, Maxime, Wildor, Bernard

Nadine Amusant, Guillaume Carpentier, bois de rose

14 mars : réunion de bilan de la mission et départ pour Cayenne

15 mars : arrivée sur Montpellier

Résumé

Avec l'arrivée d'un Master 2 de Droit pour 6 mois, et d'un qualicien pour 1 an, le projet REGEPE va permettre, comme prévu, de proposer la certification du CRB PPG début 2020 pour les trois plantes principales, café, cacao et hévéa, et de montrer les conditions de l'intégration dans le CRB d'autres plantes : Citrus, plantes forestières diverses : bois de rose, Aquilaria et Bagasse.

Lors de la mission, l'ensemble des intervenants du projet, en métropole, Guadeloupe et Guyane ont pu interagir (réunions en présentiel, visios) pour aider les deux recrutés dans leur travail et conforter la dynamique du projet REGEPE.

Le projet BREEDCAFS fait encore quelques travaux en Guyane, pour essayer de valoriser des cafés Arabusta reconnus comme intéressants par le partenaire torréfacteur du projet. De nouveaux échantillons seront donc récoltés pour dégustation. Par ailleurs, des discussions débutent pour initier des micro filières sur Apatou (wasai, cacao, café) sur la commune d'Apatou.

Introduction

L'objectif principal de la mission était de démarrer les travaux des deux personnes arrivant sur le projet REGEPE début mars 2019 :

- Un Master 2 de la Faculté de Droit de Guyane arrivé pour un stage de 6 mois sur le statut juridique des accessions du CRB.
- Un CDD a été embauché sur le projet pour 12 mois afin de finaliser les procédures qualité du CRB et d'accompagner celui-ci vers la certification, prévue en février 2020.

L'ensemble des travaux en cours du projet sera également discuté, afin de progresser comme prévu vers la certification, et l'intégration de nouvelles plantes dans le CRB, en particulier les plantes forestières endogènes de Guyane.

La mission doit également permettre de faire un point avec la CTG sur le projet.

Enfin, dans le cadre du projet BREEDCAFS, un contact avec les agriculteurs planteurs de café d'Apatou permettra d'organiser la collecte de nouveaux échantillons d'Arabusta à déguster.

Le projet REGEPE

Le projet se déroule sur 3 ans, 2018_2020. Après une première année de mise en place du projet, et un premier comité de pilotage en septembre 2018, les travaux proprement dits pour la certification du CRB PPG débutent effectivement.

Deux personnes rejoignent le projet début 2019 :

Wildor Léonard, stagiaire Master 2 de la faculté de Droit de Guyane, qui aura pour mission, pendant les six mois de son stage, de rassembler et synthétiser tous les éléments juridiques du statut

des accessions du CRB PPG (documents d'entrée du matériel et pays d'origine, statut juridique, conditions et contraintes des échanges de matériel)

Maxime Le Roux, ingénieur qualité pour 1 an. Maxime doit nous permettre de préparer la mission de certification qui devrait avoir lieu début 2020. Son travail sera de réunir tous les éléments nécessaires en vue de la certification, pour ce qui concerne les procédures qualité, et les actions d'entrée/évaluation/sortie du matériel du CRB.

Lors de la mission, leur programme de travail a été élaboré et précisé avec les collègues de Guyane, mais également ceux du CRB de métropole et le CRB de Guadeloupe. Un contact avec les juristes de Montpellier a aussi été organisé.

Une visite sur le terrain à Combi a été faite avec les nouveaux recrutés et les principaux intervenants du projet : Michel Boccara, responsable CRB et collection cacao ; Bernard Perthuis, responsable collection café et qualité ; Edouard Thinot, technicien de la station de Combi spécialiste des pépinières ; Fabien Annebique, technicien terrain de la station. Virgile Condina, responsable collection hévéa n'a pas pu faire la visite avec nous, mais des contacts ont été pris avec lui lors de la mission.

Un contact de politesse a été fait avec la CTG, mais nous n'avons pas pu rencontrer nos interlocuteurs privilégiés.

Travaux de Wildor Léonard

Le programme de travail de Wildor, établi avec les juristes de Montpellier, est le suivant :

Dates du stage : 5 Mars -> 5 Septembre 2019

Objectif : faire un bilan précis des collections potentielles du CRB de Guyane (plantes pérennes), de leur périmètre de certification par rapport à leur statut APA, disponibilités vis-à-vis de tiers (PI, contrat avec restriction d'utilisation), statut CITES + aide sur procédures qualité pour le transfert de RG.

Deux types de collections :

- Collections classiques café, cacao et hévéa (champs, pépinières).
- Collections pas classiques (Citrus, bois de rose, Aquilaria, arbres forestiers endogènes) : ce sont des parcelles chez des privés ou sur la station de Combi, dans le village de Cacao, sur le site de Paracou ou dans des essais de projets (exemple : projet Forestree culture ou projet RITA pour les Citrus)...

Contraintes du stagiaire : 3-7 Juin 2019 examens / 11-15 soutenance rapport de stage / 17-22 grand oral

Organisation du stage :

Au cours des trois premiers mois, pour la rédaction du rapport de stage : bibliographies – Bilan statut des RG (station et ressources extérieures)

- 10 premiers jours Thierry est avec le stagiaire en Guyane (4h de décalage)
- Envoyer le questionnaire pour qu'il le complète pour chaque collection du CRB de Guyane
- Participer aux réunions ABS4BRCs WP1

- Participer aux négociations de MTA pour les CRB
- Visio 1x fois par semaine : lundi 14h00 avec équipe Montpellier
- Documents d'étapes une fois toutes les deux semaines
- Michel Boccara (maitre de stage) est sur place + VSC (qualiticien)

En juillet-août : Aide procédures qualité grâce aux méthodes d'inventaire (en lien avec les apports d'ABS4BRCs)

- Propositions pour les échanges de RG (ex : check list...) + proposition négociation avec autres pays, document de synthèse en matière d'APA à destination de la CTG

Au cours de la mission, Wildor a participé à une visite de terrain à Combi, a participé aux échanges par visio avec la Guadeloupe et la métropole. Un premier contact d'organisation du travail a eu lieu avec la Délégation Juridique, à Montpellier (Alexandrine et Thibault).

Il a commencé ses travaux, en les orientant principalement sur les trois plantes principales du CRB pour le périmètre de certification, caféier, cacaoyer et hévéa. Ses travaux seront mis en lien avec ceux du projet ABS4BRC, projet sur les règles d'Accès et de Partage des Avantages (APA) pour les CRB français, métropole et DOM. Wildor sera intégré au WP1 de ce projet, qui traite des aspects juridiques des CRB.

Wildor va avoir accès aux documents déjà faits au CRB de Montpellier pour le statut juridique des collections de sorgho. Il devra avoir accès aux documents pour les trois plantes principales du CRB pour rédiger son bilan comprenant des documents précis d'inventaire des ressources et une détermination du statut juridique de chaque accession du CRB. Wildor travaillera principalement avec Michel Boccara (cacaoyer), Virgile Condina (hévéa) et Bernard Perthuis (caféier), et sera amené à contacter d'autres chercheurs sur ces plantes, si nécessaire.

Wildor pourra aussi travailler sur le statut de la collection de Citrus, en lien avec le CRB de Corse dont sont issus les accessions de la collection. S'il a le temps, il pourra aussi faire le point sur le statut juridique des accessions d'Aquilaria présentes chez des agriculteurs (Cacao et Regina)

Enfin, Wildor travaillera en étroite collaboration avec les juristes de Montpellier (Thibault et Alexandrine), des visios sont prévues chaque semaine.

Travaux de Maxime Le Roux

Le travail de Maxime, axé sur la qualité et la préparation de la certification elle-même, sera aussi centré sur caféier, cacaoyer et hévéa, pour envisager le périmètre adapté pour la certification. L'objectif de son travail est de préparer la certification pour début 2020 (février), pour qu'il puisse voir l'aboutissement de ses travaux.

Son travail se fera en lien avec Bernard, chargé de la qualité en Guyane, mais aussi en très forte interaction avec la Guadeloupe, Michel et Nilda, et la métropole, Najate. Un appui de Nilda est prévu dès avril prochain, et un appui de Najate en septembre 2019. Il devrait donc pouvoir préparer les documents nécessaires dans de bonnes conditions. Des visios devront aussi être organisées régulièrement, en particulier avec Nilda à la Guadeloupe.

Outre les trois plantes citées, et dans la mesure de ses possibilités, Maxime pourra s'intéresser aux autres plantes susceptibles d'entrer dans le CRB, à terme, à savoir Citrus, bois de rose, Aquilaria et bagasse. Cependant, ces espèces ne doivent pas être intégrés dans le périmètre de certification.

Autres travaux

Des travaux seront initiés dans le cadre du projet REGEPE sur des espèces hors du périmètre de certification:

- Bois de rose (responsable Nadine et Guillaume) : cette plante, originaire de Guyane, a été plantée sous forme de « collections » à l'ONF (Risquetout) et de parcelles de production au Cirad (parcelles PP1 et PP2). Maxime pourra, avec Nadine et Guillaume, faire le bilan des documents disponibles sur ces collections (documents d'accès, description des accessions) pour initier leur intégration dans le CRB
- Aquilaria (responsable Alba Zaremski) : la CTG nous a demandé explicitement d'envisager l'intégration de ces plantes dans le CRB de Guyane. Sur cette plante, nous ne disposons à l'heure actuelle que de parcelles chez des agriculteurs. Avant de pouvoir intégrer ces parcelles dans le CRB, il faudra en faire une description précise (diversité) et définir les conditions de la pérennité des plantes dans une « collection » qui soit exploitée sans destruction des plantes. Dans le cadre de projets sur Aquilaria, il est possible que du matériel nouveau soit importé en Guyane, ce qui permettrait alors de créer une collection Cirad pour cette espèce, plus facile à intégrer dans le CRB.
- Bagasse (responsable Eric Nicolini) : il existe des parcelles gérées par Eric dans le cadre de son projet Forestree culture. Pour l'instant, les données non publiées ne nous sont pas accessibles. Il faudra voir d'ici la fin du projet quelles sont les données accessibles, et comment cette espèce pourra rejoindre le CRB à moyen terme. Une première étude sur la germination des graines (Roberto et Edouard) est en cours sur cette espèce, afin d'en savoir plus sur la capacité germinative de graines conservées depuis assez longtemps.

Enfin, un point a été fait sur le volet communication du projet. Le site Web est en cours de démarrage. Les panneaux d'information sont à faire, en respectant la charte graphique des projets FEDER, qui vient d'être changée.

Un point a été fait sur le fonctionnement général du projet avec Catherine Marteau. En principe, les actions se déroulent comme prévu, en respectant le cadre défini. Pour l'instant, aucune demande de versements de fonds sur pièces hors avance n'a été effectué. A suivre...

Le projet BREEDCAFS

Le projet BREEDCAFS a un (petit volet) Guyane sur l'évaluation des Arabusta dans la région d'Apatou.

Suite à une première évaluation organoleptique des Arabusta de Guyane, qui montrait une « originalité de ces cafés », une demande d'échantillons supplémentaires a été faite auprès des 4 agriculteurs du projet pour cette année. En principe, Pierre, qui revient en juillet, récupèrera ces échantillons.

Des discussions ont été menées avec Nathalie Cialdella (Wasai), Stéphanne Saj et Michel Boccara (cacao) pour penser à proposer aux agriculteurs d'Apatou une diversification du manioc à travers des micro filières sur ces trois plantes (wasai, cacaoyers et caféiers).

Des discussions ont commencé sur place avec Albert Amayota et des agriculteurs pour voir comment initier un projet sur ces trois filières. Cependant, aucun projet n'est rédigé pour l'instant, et il faudra encore du temps pour arriver à fédérer quelques agriculteurs autour de ce thème. Des contacts doivent être pris avec la mairie d'Apatou, la FDSEA et la MFR (maison Familiale Rurale) pour voir comment travailler sur ce sujet.

Nous avons proposé, comme action d'initiation, d'arriver à financer et acquérir un torréfacteur de café pour initier une vente à l'échelle locale. A suivre...

Conclusions

La mission a permis de lancer le travail de deux personnes, un juriste et un qualicien, qui doivent nous apporter un appui décisif pour la réussite du projet.

Grâce à eux, la certification devrait pouvoir se faire comme prévu, début 2020, et les conditions d'intégration d'autres espèces que les trois principales, café, cacao et hévéa, dans le CRB devraient être définies et nous permettre de finaliser les travaux prévus dans le projet REGPEPE.

De façon remarquable, la mission a permis, grâce à des réunions en présentiel et en visio, de réunir pour des discussions tous les intervenants de ce projet, et de créer une dynamique intéressante pour nos travaux.

Le projet BREEDCAFS est encore en cours, et devrait permettre de confirmer la qualité originale des Arabusta d'Apatou, ce qui pourrait ouvrir la voie à une micro filière café dans cette commune.